

Antony de toutes nos énergies

Les mois qui viennent pour notre ville s'annoncent décisifs. Après 25 ans de gestion UMP, le temps de l'alternance est venu.

L'alternance, ce n'est ni la revanche ni la rupture. Comme au niveau national, il est nécessaire de donner une nouvelle impulsion à la politique locale. L'équipe actuelle gère Antony de manière clinique, fermée. Elle est devenue un handicap pour que notre ville devienne plus solidaire, plus citoyenne, plus équilibrée.

Il est nécessaire de construire, dans les mois qui viennent, une force alternative crédible : réaliste sur les projets, imaginative sur les avancées, ouverte à la vie locale et à la diversité.

Après sept années d'opposition, de réflexion et de propositions, notre objectif est de créer ce rassemblement des compétences, sans a priori, ni discours baratin, mais soucieux de faire bouger Antony pour en faire une ville exemplaire pour l'environnement, pilote dans la participation citoyenne, une ville qui fasse vivre cette belle idée : "Antony pour Tous".

Rejoignez nous pour démontrer qu'à Antony, une autre voie est possible.

Agora

Bulletin édité par l'association "Citoyens à Antony"
Membres du Collectif de rédaction : M. Baldit, M.C Cloison, J.C Desbordes, P. Delmotte, J.P. Duffet, F. Feuillade, J.M.Feuillade, J.F. Homassel, N. Hurtado, J.P. Jaugin, J.F. Moingeon, S.Poinat, P.Rufat.
Maquette, secrétariat de rédaction : Collectif AGORA
Directeur de la publication : J. M. Feuillade
41, rue Pierre Cot, Antony. tel. : 01.42 .37. 70. 29.
Imprimerie spéciale : photocopies- duplicopies
Editeur : Association "Citoyens à Antony"
3 rue Esther 92160 Antony

Communauté d'agglomération:

Le plan local des déplacements urbains à l'étude



Dans une transparence assez rare qu'on ne peut que saluer, la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre (CAHB) a transmis aux élus un rapport concernant le plan local des déplacements. Il s'agit du rapport final de la société TRANSITEC, qui en cent pages environ, dresse un bilan assez complet des problématiques concernant les transports dans l'agglomération et notamment sur la ville d'Antony.

Il convient d'abord de rappeler ce qu'est un plan local de déplacements. C'est une réflexion globale sur les déplacements urbains à l'échelle du territoire de l'agglomération. Il doit être compatible avec une norme supérieure, le Plan des Déplacements Urbains d'Ile de France (dit PDU) dont les objectifs sont la réduction de la place de la voiture, et, parallèlement, l'augmentation de la part des transports collectifs et des circulations douces (piétons et deux-roues).

Le rapport présenté par la société

TRANSITEC établit un diagnostic et propose des projets. C'est la partie diagnostic qui, dans le rapport, est la plus développée. Elle permet de montrer des grandes tendances sur plusieurs points relatifs aux transports.

(Suite page 4)

Un bassin de retenue des eaux pluviales avenue des Frères Lumière:

Les riverains n'ont pas été concertés



“Concernant les arrêts de bus Paladin, le report à hauteur de l’entreprise Bobst, rue Arago est d’évidence trop éloigné de la résidence des Morins. Il conviendrait d’envisager l’arrêt à hauteur du Centre technique municipal. La circulation des piétons devra être sécurisée au niveau du carrefour de la rue de l’Aubépine et de l’avenue des frères Lumière. Concernant la rue Pierre Cot, des mesures particulières sont à prendre pour éviter qu’elle serve de voie de dérivation (à contre sens) pour automobilistes impatientes...ce qui est, déjà, trop souvent le cas...”

D’autre part, les élus « Citoyens » regrettent que ni le Conseil général à l’initiative de ces travaux ni la mairie n’aient envisagé la récupération des eaux ainsi stockées pour l’arrosage de la voirie et des espaces verts municipaux, ce qui aurait permis, d’une part, d’utiliser gratuitement cette eau disponible au lieu de la rejeter dans les égouts et, d’autre part, de réaliser quelques économies et contribuer, certes modestement, à la protection de la planète.

Le Conseil général des Hauts de Seine vient d’engager les travaux de réalisation d’un bassin de retenue des eaux pluviales sous la rue des frères Lumière dans le quartier des Morins. Cet ouvrage d’une capacité de 5000 mètres cubes doit stocker les eaux qui lors des orages dévalent le coteau du Beauvallon, provoquant fréquemment des inondations dans les pavillons situés en contrebas du coteau. La densification immobilière dans ce secteur ces dernières années n’a cessé d’amplifier le phénomène. Les travaux de réalisation de ce bassin de retenue vont durer au moins un an et perturberont la circulation dans ce quartier. C’est pourquoi, les élus « Citoyens à Antony », dans un courrier adressé au maire d’Antony, se sont étonnés qu’aucune réunion d’information et de concertation n’ait été organisée avec les riverains du chantier. « Force est de constater, soulignent les élus « Citoyens à Antony » que les habitants des quartiers périphériques de notre commune ne bénéficient pas des mêmes attentions que ceux du centre ville qui, légitimement, sont consultés et concertés sur la moindre réfection de voirie...Constatant que l’impact des travaux portera en premier lieu sur la restriction du stationnement dans l’avenue de frères Lumière - Une soixantaine de places seront supprimées - les élus demandent que la mairie examine la possibilité que les riverains utilisent le parking situé entre l’avenue des frères Lumière et les écoles des Rabats. Ce parking, s’il s’avérait insuffisant peut, sans grandes difficultés, être prolongé sur les terrains limitrophes du centre technique municipal.

Une nouvelle crèche privée

Parce que la municipalité délaisse l’offre publique de places en crèche, ce sont désormais les sociétés privées qui se substituent à la puissance publique. Conséquence, les tarifs pour les usagers sont nettement plus élevés. Nouvel exemple est donné avec le dépôt de permis de construire par une société privée d’une crèche au 55 avenue Aristide Briand, pour partie sous les immeubles de l’office municipal HLM de la ville d’Antony. Dans un premier temps, à la fin de l’année, l’établissement accueillera 45 berceaux, puis, à terme, une soixantaine. Cette crèche d’“entreprise” est destinée au personnel de l’hôpital privé et des entreprises du secteur. Elle sera gérée par la société “crèche attitude” basée à Boulogne Billancourt, une société déjà à la tête de nombreux établissements de garde d’enfants...une société qui face à la défaillance du secteur public a trouvé un créneau lucratif mais qui, il faut le reconnaître, répond aux besoins des couples ayant de jeunes enfants.

L’office municipal HLM réduit les charges ... et les prestations !

Jacques Legrand, Président de l’office public municipal HLM a trouvé une astuce pour réduire les charges que supportent les locataires...il réduit les prestations. Ainsi, depuis le début de l’année, il a supprimé un poste de jardinier sur les deux postes affectés jusqu’alors à la résidence des Morins. Evidemment, malgré le dévouement du seul jardinier présent la prestation n’est plus la même... Toujours en quête d’économie Jacques Legrand a décidé de ne plus passer de contrat pour les travaux d’urgence...Il faudra donc dorénavant que les locataires patientent plus d’un mois en été lors d’une fuite d’eau sur une canalisation appartenant à l’office...

C’est ainsi qu’il aura fallu un mois de patience à cette locataire d’un pavillon de la résidence des Morins avant que l’office d’HLM prenne les mesures pour arrêter la fuite d’eau sur les canalisations lui appartenant. Aux multiples interventions de la locataire, la direction ne savait que répondre “qu’elle prenait l’affaire en main et qu’il n’y avait pas lieu de s’inquiéter”...Chaque jour, la locataire écopait... tapis, meubles baignaient dans l’eau, les murs en plâtre s’imprégnaient d’humidité...Sitôt saisi, Jean Marc Feuillade, l’ élu du quartier «Citoyens à Antony» demandait une intervention immédiate. L’office déclarait alors « avoir mis tout en œuvre mais qu’il est bien difficile en août de trouver un plombier... ». Ce n’est donc qu’en début septembre que la fuite fut résorbée. L’ élu a, à nouveau, demandé à l’office d’HLM qu’il assure désormais une permanence technique efficace pour que de telles situations ne se reproduisent plus.

L’Association des Habitants du Quartier Pajeaud (AHQP) organise sa 9ème Foire à Tout dimanche 7 octobre de 9h à 18h Centre Commercial Bièvre - Rue Pajeaud.

Pour tout renseignement, Tel 0682078775 ou 0670713804 après 20h ou email : ahqp1@yahoo.fr

La parole à :

Fabien Feuillade, Président de l'association

“ Les Amis du cinéma ”

“ Le Sélect ” Pourquoi se battre ?

Depuis deux ans nous menons un combat difficile mais fondamental. Le cinéma “Le Sélect” est actuellement clairement identifié comme un lieu culturel. Sa renommée dépasse Antony, la salle est connue dans le milieu cinématographique, et il rencontre un succès populaire avec ses 100 000 entrées par an.

A y regarder de plus près la programmation du Select n'est pas une programmation élitiste, elle ne ressemble en rien à celle que peut proposer le Balzac ou l'Entrepôt à Paris.

Non, elle résulte d'un équilibre fin entre la programmation de films familiaux et des films plus pointus. L'équilibre est réussi car le traitement des

films est équitable. Sur la petite trentaine de séances proposées par semaine, le film « plus populaire » partage les séances avec les films moins exposés et ce dans des conditions identiques. Ce partage n'existe pas ailleurs et c'est à mon sens l'une des forces du Sélect.

Pourtant, dans la perception collective, si l'on compare rapidement le Select avec Ciné-Massy dont les programmations ne sont pas très éloignées alors “Le Sélect” sera perçu comme une salle culturelle de qualité et Ciné Massy comme un simple cinéma de banlieue moins onéreux que les multiplex.

Car, évidemment, la programmation bien que



proposée avec finesse et minutie ne fait pas tout, le Select est perçu comme un lieu culturel à part entière car c'est aussi un lieu que le public s'est approprié. Placé en coeur de ville à proximité du marché autre haut lieu de la vie publique antonienne, sa structure à taille humaine, l'espace libre du hall et de la cour conjugué à ses deux entrées facilitent les rencontres et les échanges. Dans de nombreux cinémas, - Ciné-Massy en est l'un des exemples le plus frappant -, l'espace libre est réduit aux acquêts et l'appropriation du lieu devient impossible.

A travers ces deux exemples (et il y a en a d'autres) je ne veux pas faire du romantisme passéiste, je souhaite démontrer que le succès du Select réside dans l'identité qu'il s'est construit et qu'il dégage.

En région parisienne, l'offre cinématographique est suffisamment importante pour que personne ne soit contraint d'aller au Sélect pour voir un film. Le spectateur fait le choix d'y venir car il le préfère aux autres lieux : l'identité et la proximité sont plus fortes que la variété et la taille du cinéma.

Confronter l'identité du Sélect aux perspectives offertes par la réalisation de quatre salles, c'est un combat qui est parfois compliqué à expliquer. Mais définir les lieux publics comme des lieux atypiques cela a du sens. Au fond ce que nous craignons le plus c'est la banalisation du site. Pourquoi vouloir faire du Select un cinéma comme ils en existent partout ailleurs.

Nous souhaitons ardemment sa modernisation, “Le Sélect” doit pouvoir répondre aux exigences de confort et aux défis et avancées technologiques mais il doit conserver ce qui fait son essence.

C'est sur cette base que nous poursuivrons notre action. C'est pourquoi nous souhaitons que le projet culturel et le projet d'urbanisme ne soient jamais dissociés. Plus qu'ailleurs le contenu (offre culturelle et l'animation) et le contenant (le bâtiment du cinéma) ne peuvent être conceptualisés indépendamment. C'est pourtant, à ce jour, la voie qu'a choisi la mairie...

Associations... associations...

Du rififi chez les “Femmes Relais”?

Les Femmes Relais, c'est cette association créée en 1995, et portée au pinacle et sur les fonts baptismaux par la municipalité antonienne. Il faut dire que l'objectif de l'association est louable puisqu'il s'agit de : “ *Créer et promouvoir un réseau de femmes-relais ou médiatrices(teurs) afin de favoriser l'insertion des publics en difficulté en les aidant à trouver leur place dans les dispositifs publics et privés de notre pays* “. L'opposition municipale soutient également cette association, car après les difficultés rencontrées par “Espace amitié” et par “les alouettes” (associations de prévention et d'insertion) le fait même que la mairie consente à soutenir une action sociale dans le quartier du Grand Ensemble était évidemment positif. En outre, les femmes relais étaient majoritairement au départ, un peu moins aujourd'hui, des femmes de ce quartier d'Antony qui ont choisi d'aider les autres femmes du quartier en prise avec les difficultés de l'intégration dans un secteur de la ville où la ségrégation et le sentiment de relégation existent. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, donc et nous avons été heureux d'assister à la belle fête des dix ans de l'association, mais visiblement derrière cette façade, la réalité est différente, et même dans cet endroit de solidarité et de générosité, une part d'ombre existe. Bien sûr, nous avons souvent mis en cause l'opacité et la confusion des genres puisqu'il se trouve que la Présidente des Femmes Relais est également conseillère municipale UMP, de sorte que l'on ne sait plus bien si son action associative est là pour renforcer le poids de cette formation politique dans le Grand Ensemble (qui est une terre de mission pour ladite

formation) ou si elle est adhérente à l'UMP pour aider les Femmes Relais... Désormais le torchon brûle dans l'association puisqu'on apprend qu'une procédure de licenciement a été diligentée contre une salariée... Certes, le licenciement existe dans toutes les sociétés et associations, mais il est plus surprenant qu'il survienne contre des agents à qui on n'a rien à reprocher... ou peut être que, comme il se murmure, on ait cherché à éliminer un témoin gênant... En effet, l'association aurait été mise en cause, entre autre, pour le financement de communications personnelles de sa présidente dans des pays étrangers pour des sommes rondellettes. On est loin de l'insertion des publics en difficulté... Par ailleurs, une ethnopsychologue, à l'origine de l'association parmi d'autres femmes, avait mis en place, après formation de certaines médiatrices, un groupe de parole destiné aux femmes enceintes, isolées, déracinées. Le statut de vacataire de la thérapeute ne semble pas lui avoir été signifié par contrat. De plus, l'association percevait une subvention destinée à l'unique fonctionnement de ce groupe se réunissant deux fois par mois. Or, la présidente a exigé la cessation du groupe de parole sous prétexte de manque de fonds. Rien n'aurait été acté de manière écrite...

Epilogue de cette ténébreuse affaire : le 18 décembre, avec le jugement du conseil des prud'hommes sur un licenciement qui ressemble à la sanction d'une femme trop honnête pour rester en poste.

La Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre (CAHB) étudie le plan de déplacements urbains

(Suite de la première page)

Le profil des habitants de l'agglomération

Sceaux, Châtenay et Antony regroupent 90% des étudiants et élèves du secondaire de la CAHB ce qui induit évidemment la nécessité d'un maillage adapté aux modes de transports utilisés par les jeunes (transport en commun et deux roues).

Le taux de motorisation est de 80% à Antony (c'est le pourcentage de ménages possédant au moins un véhicule), ce qui est assez élevé si l'on compare ce chiffre avec d'autres villes ayant une bonne desserte en transports en commun (58% à Montreuil, Grigny 68%). Le niveau de revenu n'est pas forcément la raison principale de ce taux élevé mais, peut être, le fait que la ville soit très étendue (100 kilomètres de voirie) est une explication.

Les flux sont importants puisque 93 400 personnes partent de la CAHB pour aller au travail (soit environ 33 000 antoniens), dont 22 600 vers Paris, et 21 600 vers les Hauts de Seine hors agglomération. C'est l'équivalent de la moitié de la ville qui "bouge" aux heures de pointe du matin et du soir.

La voiture est le mode principal de déplacement



La voiture est le mode principal de déplacement sur les flux domicile-travail, et cela, surtout du fait des déplacements de banlieue à banlieue. Les habitants des Hauts de Bièvre travaillant à Paris prennent majoritairement les transports en commun. A l'intérieur de l'agglomération, la voiture est encore le mode prin-

cipal de déplacement, les transports en commun ne représentent que 37%. Les projets de TVM (enfin réalisé) et de tram vers Vélizy sont donc des réponses nécessaires pour augmenter la place du transport en commun, tout comme les projets (hors agglomération de rocade ferrée de petite ceinture).

Le trafic routier est donc important malgré tout dans notre agglomération et particulièrement dans notre ville : Les échangeurs de l'A10 et de l'A6 situés au Sud d'Antony sont indirects et peu attractifs, engendrant des flux importants sur les routes nationales. Le demi-échangeur de Châtenay induit une forte utilisation de la RD 986 et donc des nuisances. En traversée d'Antony, le trafic routier sur la RD 920 (ex RN 20) représente 23 000 véhicules/jour de Massy à l'avenue Guillebaud, 17 800 de l'avenue Guillebaud à la Croix de Berny et 35 300 de la Croix de Berny à Bourg la Reine ! Plus de 10 000 véhicules empruntent l'avenue Monnet (puis Pajeaud) et 16 700 l'avenue Guillebaud.

Transports en commun:

Faire plus, faire mieux

Concernant les transports en commun, le rapport opère un distinguo entre les transports ferrés et les transports sur route. Pour ces derniers, aucun aménagement n'est actuellement mis en place à Antony ce qui entraîne des difficultés dans la traversée du centre-ville : les bus sont pénalisés par la circulation automobile et les files d'attente

Concernant les bus, la coexistence des bus RATP (21 lignes), et du Paladin (10 lignes) permet un maillage important mais le soir, dès 21 heures, seules 8 lignes RATP circulent, et les quartiers Pajeaud et les Rabats ne sont plus desservis. Le quartier Pajeaud, et le quartier Paradis (près de la coulée verte) sont également délaissés en journée (NB : l'étude a été faite avant la mise en service des nouvelles lignes de bus Paladin, en mai 2007).

Les chiffres publiés dans l'étude concernant le Paladin datent de 2005, et le total des voyageurs était à cette époque de 7 140 par jour (contre 38 000 sur le réseau RATP). Le succès de ce réseau local assez décrié était à l'époque contestable : 55 voyageurs par jour sur la ligne 11, 95 sur la ligne 7 (Bourg la Reine), 95 sur la ligne 3 (Antony)... bref ces données étaient tout sauf satisfaisantes, même si le Paladin effectuant

des trajets moins directs que la RATP est sans doute de ce fait moins attractif. Les voyageurs du Paladin représentent 15% des voyageurs sur l'agglomération...

Concernant les transports en commun ferrés, "Antony" et "Les Baconnets" sont les deux gares les mieux desservies de notre ville avec respectivement 15 et 10 trains par heure et par sens, alors que le RER C a une offre faible de 1 train toutes les demi-heures, par sens... De ce fait la gare d'Antony est la plus fréquentée avec 23 000 entrants par jour. Le problème essentiel du RER B concerne le matériel roulant qui est défraîchi et bondé aux heures de pointe. Le second point noir est l'absence d'informations claires concernant les correspondances et les temps d'attente des bus aux gares, etc.

Enfin, un sort est réservé à Orly Val qui transporte 4 à 5 000 voyageurs/jour, quand l'estimation de départ était de 15 000. De plus sa tarification est dissuasive (7 € par trajet), et seul le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France) peut décider une modification de celle-ci.

Circulations douces:

L'indigence du réseau



Quant aux circulations douces, le diagnostic est clair. Le réseau deux roues non motorisés est discontinu. La circulation des deux roues se fait sans voirie spécifique, et la D 920 constitue un point dur pour la circulation des cycles avec des traversés difficiles et peu sécurisés en raison du trafic rapide élevé.

Les cheminements piétonniers sur l'agglomération sont relativement confortables mais on note le long de la D 920 et de la rue Mounié des difficultés dues aux nuisances sonores, à une difficulté de traverser et sur la départementale, des stationnements illicites.

Au rang des projets pour améliorer la situation, il va de soi que peu nombreux sont du ressort de l'agglomération, qui, si elle gère le réseau de transports en commun n'est pas

Dossier... dossier... dossier...

décisionnaire sur le reste des aspects loin s'en faut (Les communes (pour la voirie) et les instances régionales (STIF ou région par exemple) sont avec l'Etat les principaux décideurs). Une des priorités est le renforcement des liaisons de banlieue à banlieue et, dans ce cadre, le soutien affiché de la CAHB au projet départemental de mise en œuvre d'un tram entre la Croix de Berny et Clamart est une bonne chose. De la même manière alors que la Ville d'Antony considère comme anecdotique l'idée de faire des stations sur le VAL desservant pourquoi pas Guillebaud et les nouveaux quartiers de Wissous et d'Antony-CEMAGREF, la CAHB se montre ouverte à cette idée. Enfin, une liaison par bus en site propre entre Massy et Orly est à l'étude et là encore cela peut aller dans la bonne direction.

Le réseau Paladin doit être amélioré

En matière de transports en commun, si nous ne pensons pas qu'il faille condamner le Paladin d'emblée comme le font certains, il est nécessaire que ce réseau, qui dans les comptages 2005, était loin de remplir entièrement son rôle, fasse l'objet d'améliorations incessantes pour qu'il arrive à des fréquentations acceptables. Le manque est évident également pour les bus « de rabattement » le soir qui sont beaucoup moins fréquents qu'en journée. Il faut remédier à ce problème qui existe aussi le week-end et les jours fériés. La régularité de certains bus est en outre très affectée par l'absence de voirie propre qu'il faut développer pour rendre plus performant ce mode de transport. Il est assez inconcevable qu'à force d'attendre les atterrissements des comités d'axes et du Département des Hauts de Seine, la « convivialité » de la départementale 920 (l'ex nationale 20) soit repoussée aux calendes grecques.

En matière de développement de circulations douces, c'est là que la CAHB, fédération des communes de l'agglomération, a sans doute le plus de poids pour faire avancer rapidement les choses. Le maillage cyclable est indigent et il faut mettre en œuvre le réseau préconisé par le département des Hauts de Seine depuis 2003. A l'heure où Fresnes a fait une piste cyclable sur l'avenue qui continue la rue Jean Moulin, il est peu concevable que rien ne soit fait du côté antonien. De la même manière, les pistes qui longent le TVM ne peuvent aboutir à un cul de sac à Antony.

En matière de circulations piétonnes, la D 920 et la rue Mounié sont justement montrées

du doigt. Les élus "Citoyens à Antony" ont demandé la réduction du stationnement de surface et du stationnement réservé aux livraisons alors qu'à deux pas de la rue Mounié existe un parking flambant neuf. Il faut donc exploiter cette idée comme celle de la piétonisation, adoptée avec succès à Sceaux et à Bourg la Reine...

Jean François Homassel
et Jean François Moingeon

Zones 30 : Primaveras hausse le ton

En 2007, le maire avait annoncé la création de trois zones 30 : une dans le quartier du Haut-Michalon, où les travaux ont commencé, une dans le quartier de la rue des Mimosas, où le marché n'a pas encore été attribué par le conseil municipal, et enfin une dernière dans le quartier de la rue de la Marne. Cela aurait notamment permis la rénovation de la rue de Verdun. L'association Primaveras, très active avait fait un sondage dans la rue de Verdun afin de voir quelles étaient les meilleures options en terme d'aménagement. Notamment avait été développée une idée (défendue par la conseillère municipale Véréna Gonin) de rue sans trottoirs dans la partie de la rue de Verdun qui ne dessert que les habitations riveraines. Malgré ce gros travail de concertation et de démocratie participative, la mairie a décidé de reporter la rénovation de la rue...et Primaveras exprime fort justement sa colère...

Rue Ernest Renan : Comment rater une rénovation

La rénovation de la rue Ernest Renan est l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. La municipalité n'a, pas une seconde, sur ce dossier, pensé à l'intérêt général. En effet, la rue est désormais à sens unique ce qui rabat les voitures devant la rue Jules Ferry...où il y a une école ! La rue ne comprend aucun aménagement cyclable alors qu'une piste cyclable (une des rares d'Antony) existait rue Guillebaud, et qu'on aurait pu la continuer, tout près des établissements scolaires. Enfin, les modifications intervenues embolisent considérablement la circulation. Où est le "vouloir vivre en commun" cher à l'homme dont la rue porte le nom ?

Foire aux vins et aux fromages

Le fromage de l'UMP

Comme chaque année, la foire aux fromages et aux vins est un bel événement festif mais comme chaque année, la majorité municipale montre qu'elle considère que c'est SON fromage et qu'elle ne veut pas le partager. Sectaire, elle refuse d'inviter l'opposition au dîner inaugural. Cette année, les élus de "Citoyens à Antony", cherchant à comprendre ce qu'on voulait dissimuler ont donc pénétré, sans difficulté, dans la mairie et le parc de la mairie accueillant le désormais traditionnel banquet...UMP On y croisait, en effet, les maires de Colombes, Châtenay, la candidate UMP de Bourg la Reine, le porte flingue du maire du Plessis Robinson, l'ex chef de l'UMP de Bagneux et bien d'autres militants en cour. Ainsi, l'argent des contribuables sert donc à financer un rendez vous des amis politiques de la majorité municipale...On comprend mieux pourquoi l'organisateur de la foire (le conseiller général Dova) ne veut pas de l'opposition....Ce fut d'ailleurs le seul avec Madame Devedjian, à agresser les élus de l'opposition "ça suffit maintenant votre numéro, laissez nous" dit le premier, et la deuxième qui s'était attribuée le rôle de maîtresse de maison alors qu'elle n'a plus aucune fonction à la mairie depuis sa récente démission, ne voulait pas que nous filmions le banquet amical préélectoral financé par la ville (au mépris des règles du droit électoral...) : "C'est presque une atteinte à la vie privée" s'indignait-elle... Comme si Antony appartenait à l'UMP !

Jean Yves Sénant accorde de menus subsides à Patrick Devedjian

Patrick Devedjian n'est plus élu municipal depuis que frappé par la loi sur le cumul des mandats, il a démissionné en 2005 de son poste de maire adjoint et conseiller municipal d'Antony. Le maire, Jean Yves Sénant, a toutefois tenu à lui conserver quelques menus subsides qui, certes ne coûtent pas très chers aux contribuables antoniens, quelques milliers d'euros, mais sont prohibés par le code électoral et sont réprimés par le code pénal. Ainsi, pour le compte du Député, Président du Conseil général des Hauts de Seine, le maire d'Antony a fait éditer en août dernier par le service municipal de la communication, coller par les employés municipaux et financer par le budget de la ville une affiche publicitaire à l'effigie de Patrick Devedjian. Le délit, car délit il y a manifestement, est certes mineur mais notre Député est de ceux qui font les lois et veulent, à juste titre, qu'on les respecte!

Jean Marc Feuillade

L'Etat, la Région et RFF tentent, à nouveau, de passer en force

Confirmant les informations diffusées en fin d'année dernière par le journal « la Vie du rail », informations reprises par Agora dans une précédente édition, CELFI, l'une des associations antoniennes en pointe dans la lutte contre le projet d'interconnexion TGV Massy-Valenton donnait l'alerte en mai dernier sur les risques d'une prochaine initiative de l'Etat et de la Région Ile de France pour démarrer les travaux sur la partie Est de la ligne comprise entre Orly et Valenton. A vrai dire, l'information diffusée par CELFI, passa inaperçue pendant la période électorale. Aucun des candidats n'évoqua la question de la prochaine décision du Conseil régional d'Ile de France... Lors de la réunion du Conseil municipal du juin, alors que le dossier d'interconnexion TGV fut un des points majeurs du débat sur le projet de Schéma Directeur de la Région Ile de France, ni le Maire, Jean Yves Sénant, Conseiller régional UMP, ni la Conseillère municipale et régionale Pascale Le Néouanic, ne donnèrent la moindre information sur la prochaine décision de l'exécutif régional. C'est donc subrepticement que la décision du lancement des travaux sur la partie Est du projet fut inscrite à l'ordre du jour de la séance de la commission permanente du 12 juillet dernier... La réplique des associations locales, CELFI, CDR Maval et des élus du groupe « Citoyens à Antony » permit le report de cette décision. Hélas ce n'était que partie remise puisqu'à nouveau, le Président du Conseil régional a inscrit cette question à l'ordre du jour de la séance du 13 septembre.

Seule nouveauté, avant la séance de la commission permanente, c'est que les associations concernées par le projet ont été entendues par les membres des commissions transports et environnement de Conseil régional. Jean François Homassel, conseiller municipal « Citoyens à Antony » qui participait à cette audition, en fait un compte rendu que nous publions ci-dessous.

Conseil Régional Ile de France:

Les associations auditionnées par la Région Les élus Vertes en pointe pour défendre les Antoniens

Jeudi 6 septembre, pour la première fois, les commissions transports d'une part, et environnement d'autre part, auditionnaient les associations qui sont mobilisées sur l'interconnexion TGV Massy Valenton. Cette réunion de la commission avec les acteurs locaux se déroulait une semaine avant l'examen par la Commission permanente de la Région Ile de France d'une délibération sur le début des travaux du côté Est de l'interconnexion.

Avant même que les auditions commencent, la représentante du Groupe Verts, Catherine Candelier, demandait la parole : elle déclara qu'il paraissait opportun que la délibération présentée le 13 septembre soit retirée afin que la concertation puisse avoir lieu avec les associations. Cette position qui est favorable à notre combat a été battue en brèche par le représentant du MRC et conseiller régional, Daniel Guérin qui s'insurgeait contre le report. En effet, Villeneuve le Roi coincée entre l'aéroport, les routes et la ligne du RER C a obtenu des écrans antibruit et ne veut pas que l'amélioration pour les habitants de cette ville soit repoussée.

Puis les associations furent auditionnées : CELFI représenté par son Président, Thierry Perzo et son Vice président, Martial Hublin, fit parler sa connaissance technique du dossier et tailla en pièces la présentation de RFF : mensongère l'étude environnementale qui n'est pas faite sur 30 ans comme la loi l'exige mais sur huit ans, douteuse et mensongère l'évaluation du nombre de TGV qui est arrêté arbitrairement à 64 alors que d'autres responsables de RFF évoquent des chiffres différents, difficile à croire la limitation des trains à 70 km/h une fois que le projet sera réalisé, alors que l'un des objectifs est d'augmenter vitesse et nombre de sillons. Ainsi, pour CELFI, le bruit dégagé par le plus grand flux de trains est sous estimé et serait, en fait, supérieur aux normes.

L'enfouissement est donc la meilleure solution, et le découpage du projet en rondelles est une mauvaise mesure qui permettra à RFF malgré sa mauvaise foi, de commencer des travaux...

CDR Maval dans un registre différent développa d'autres arguments de manière complémentaire avec l'intervention CELFIenne. Le Président Jean Moureh après

avoir rappelé la représentativité de l'association qu'il dirige, exposa clairement que l'interconnexion sur une ligne de banlieue n'est pas une bonne chose pour le TGV. Il montra les nuisances pour l'environnement et la santé rappelant qu'un avis du Ministère de la Santé est défavorable au projet notamment du fait qu'il est proche de zones sensibles (hôpitaux, groupes scolaires). Il critiqua l'absence de concertation, ce qui fit réagir le Président de la commission transports de la région Ile de France qui affirma « *c'est un dossier qui ne sort pas de nulle part... tout le monde est informé* ». Informés, oui mais en revanche, il n'y a jamais eu une vraie concertation.

Puis vint l'audition de la FNAUT, association nationale des usagers des transports. Elle avait déjà dit, lors de la « concertation » antonienne, son appui au projet de RFF, non pas parce qu'elle soutient urbi et orbi cette entreprise mais parce que d'un point de vue d'intérêt national, il lui paraît nécessaire, compte tenu de la saturation des gares parisiennes, de construire ce barreau d'interconnexion. Elle reconnaissait que c'est une solution provisoire mais une solution tout de même. L'ouverture aux préoccupations des riverains fut de dire que la Région Ile de France avait pour prérogative d'améliorer Massy Valenton, et qu'en revanche c'est à l'Etat de financer une ligne dédiée spécifiquement aux TGV. C'était implicitement reconnaître soit que le projet est sous dimensionné financièrement et que l'enfouissement est possible, soit qu'il faut vite réaliser une autre ligne.

Après les associations, les commissaires reprirent la parole : le MRC redit qu'il ne comprenait pas pourquoi les antoniens (associations et riverains) voulaient bloquer le projet réalisé à l'Est. Seuls l'intéressait de manière assez caricaturale les intérêts des habitants de Villeneuve le Roi, et on se demandait s'il défendait l'intérêt général ou des intérêts particuliers... Les Verts, par la voix de Catherine Candelier et de Mireille Ferri, redirent l'intérêt du groupe pour le projet mais leur mécontentement devant les méthodes de RFF. L'une souligna que ce dossier montre toutes les erreurs à ne pas commettre, et l'autre dit qu'il est douloureux pour les politiques et les techniciens de la région de repousser le projet mais que cela est indispensable tant RFF, sur l'insertion environnementale, ne donne pas satisfaction. Le courage de ces élus était patent, et sans démagogie, elles montraient leurs doutes sur le projet. Catherine Candelier dit enfin qu'elle est favorable au découplage à la condition indispensable que celui-ci n'ait pas d'impact sur l'Ouest de l'interconnexion. Or, personne ne lui a démontré que le début des travaux à l'Est n'aura pas de conséquences sur l'Ouest.

Après ces interventions, il en vint deux plus insolites : les socialistes s'exprimèrent essentiellement pour dire « on est d'accord

Interconnexion TGV...



avec les Verts" d'une part, et d'autre part pour excuser Pascale Le Néouannic qui aurait voulu être là mais qui n'était pas là... Pour l'UMP, le maire d'Antony, Jean Yves Sénant montra une fois encore que l'oral n'est pas son fort. Il dit que le dialogue entre RFF et les riverains est un dialogue de sourds et que les riverains ne veulent rien entendre. C'était montrer une fois encore qu'il n'est pas très proche de ceux-ci car les riverains ne sont pas bornés mais veulent une vraie concertation. Montrant toujours une position ambiguë, il indique que la ville est favorable à « des mesures d'insertion environnementale efficaces » puis que "l'enfouissement est cette mesure". Là encore, le maire n'est pas clair : l'enfouissement n'est pas une mesure d'insertion ; c'est un autre projet, et ne pas le dire clairement montre que le maire veut toujours négocier plutôt que de dire que l'enveloppe financière actuelle n'est pas suffisante..

En fin de réunion, il apparut que le vote serait peut être repoussé même si la position du conseiller régional MRC de Villeneuve le Roi ne laissait pas indifférent l'exécutif.

Pour conclure, il faut dire que l'invitation du CDR aux élus municipaux - le CDR Maval souhaitant montrer le soutien des élus - ne fut pas honorée par grand monde : pas de représentant de l'UMP hormis le Maire (et notamment pas les deux adhérents Ump du CDR Maval), ni du Nouveau Centre, ni du PS, ni du PCF. Seuls le MODEM, les Verts et Citoyens étaient présents....

Indépendance ?

La société chargée de l'étude d'insertion ne doit son existence qu'à RFF !

L'action des associations antoniennes en lutte contre le projet d'interconnexion TGV Massy Valenton et l'opposition affirmée du Conseil municipal ont d'ores et déjà permis d'obtenir que le Conseil régional, seule collectivité territoriale à n'avoir toujours pas si-

gné le protocole proposé par l'Etat et RFF, a engagé une étude d'insertion du projet intégrant la possibilité d'un enfouissement de la ligne TGV dans sa traversée de la commune d'Antony. Cette étude a été attribuée au terme d'un appel d'offre à la société Egis Rail. Voilà qui ne manque pas de lever des soupçons sur l'impartialité de cette société qui, de fait, ne doit son existence qu'à la création de RFF et la réalisation du TGV ! C'est, Hubert Magnon-Pujo, président d'Egis Rail qui, dans un entretien accordé à la revue « le moniteur » dans son numéro du 23 février 2007 déclare

« ...c'est avec la création de RFF en 1997 que nous nous sommes résolument tournés vers le ferroviaire. Nous avons immédiatement travaillé sur l'optimisation du projet d'APS (Avant projet sommaire. NDLR) de la ligne TGV Est... » Egis Rail a obtenu et réalisé la maîtrise d'œuvre du tronçon E de la nouvelle ligne TGV Est Paris Strasbourg.

L'étude confiée par la Région Ile de France ne souffrira-t-elle pas de la concurrence entre l'intérêt des riverains antoniens et ceux de l'entreprise Egis Rail appelée à répondre aux promoteurs et juteux marchés de réalisation du TGV que pourrait lui confier RFF? Egis Rail saura-t-elle, pourra-t-elle résister ?

Dernière Heure

La délibération concernant le début des travaux de la ligne TGV Massy Valenton a été une nouvelle fois retirée de l'ordre du jour de la Commission permanente du Conseil Régional d'Ile de France

Brèves...

TVM :

Quelques réglages à faire...

Pour les antoniens qui vont travailler à Paris en n'utilisant pas les transports en commun, l'arrivée du TVM entraîne pour l'heure d'importants désagréments. En effet, pour rentrer le soir sur Antony, l'itinéraire le plus rapide est de prendre l'A6, mais arrivé en haut de Fresnes, il y a d'incessants ralentissements....résultat : les automobilistes sont incités à passer à travers les zones résidentielles et les villes plutôt que par les voies rapides existantes. Est-ce normal ?

Paladin :

La station absurde la station clandestine et la station qui mange les arbres !

Pour des raisons bureaucratoadministratives, une des lignes du Paladin qui a été refondue, a mis en place une station absurde : il s'agit de l'arrêt "square Debussy" de la résidence La Fontaine, au nord de notre ville. Il est absurde parce qu'il ne dessert au mieux qu'une entrée d'immeubles, car pour tous les autres habitants de la résidence, il est plus pratique de prendre le bus au centre commercial ou en haut, au bord de la D 920 (ex nationale 20). Il est absurde ensuite parce qu'il présente une certaine dangerosité, des voitures débooulant des parkings des immeubles ne voient le bus à l'arrêt qu'au dernier moment... Mais cette absurdité s'explique selon la communauté d'agglomération : le STIF (syndicat des transports d'ile de France) a décidé qu'il devait y avoir une station toutes les 300 mètres, et tant pis si elle est absurde et dangereuse !

Une autre station fait jaser : celle de l'avenue Léon Blum, puisqu'elle a amené à l'abattage de deux nouveaux arbres dans cette rue. On le sait, l'idée de la mairie est d'occire l'ensemble des sujets pour des raisons simples : il faut refaire la voirie, et plutôt que de bâtir un projet respectueux de l'existant, il est plus facile de faire table (et arbres) rase....le problème est que les riverains aiment leurs arbres et leur rue résidentielle et ne veulent pas d'un axe de vitesse.. La mairie doit donc biaiser et plutôt que d'un massacre à la tronçonneuse massif elle procède par petites touches comme c'est le cas en haut de l'avenue Léon Blum.

Enfin, la rentrée venue, les riverains de la rue de l'abbaye ont à nouveau le droit à des Paladins stationnant chez eux alors qu'une gare routière existe en face, occasionnant des pollutions importantes pour les habitants du cru.

Quand ils ouvrent, il faut mieux la fermer

(Jean Pierre Duffet)

Patrick Devedjian a annoncé dans une interview au Monde : « La politique d'ouverture sera prolongée à l'occasion des élections municipales »... « La politique d'ouverture, c'est une politique de réconciliation des Français, elle n'a pas de limite » (Le Monde 31/07/2007). S'agira-t-il comme au niveau national de débaucher quelques personnalités emblématiques de l'opposition, en panne dans l'ascenseur de leur plan de carrière, pour appliquer le programme de l'UMP, sans même pouvoir y apporter quelques nuances (comme le Nouveau Centre, tancé par Jean-François Copé – Président du groupe UMP à l'Assemblée Nationale, en a fait la cruelle expérience à propos de ses réserves sur le « bouclier fiscal ») ? Toujours dans le même interview, le secrétaire général de l'UMP apporte quelques éclaircissements : « les listes UMP doivent essayer d'accueillir, ..., mais aussi des personnes issues d'autres tendances politiques dès lors qu'elles se retrouvent sur le même projet municipal [UMP] »... « Nous [la direction de l'UMP] constituons un groupe de travail sur les municipales afin d'élaborer dix commandements emblématiques qui seraient portés par tous nos candidats. Parmi ceux-ci pourrait figurer le principe de l'ouverture. Nous souhaitons élargir sans arrêt la majorité présidentielle... ». Nous voilà bien loin des propos amères sur « l'ouverture étendue jusqu'aux sarkozystes » ou des invectives contre Anne-Marie Comparini [MoDem], dont l'un des principaux défauts est d'avoir su pratiquer l'ouverture à Lyon avec Raymond Barre, avant Nicolas Sarkozy! !! Eric Woerth, Ministre des comptes, a défini en juillet 2007 devant les députés de l'assemblée nationale puis les sénateurs : « un nouveau pacte avec les collectivités territoriales » dont la disposition principale est la **croissance zéro en volume**. En contre par-

tie de la **moindre évolution des concours de l'Etat**, le Ministre propose « **des marges de manœuvres accrues pour les collectivités dans l'exercice de leurs compétences et une meilleure association aux décisions les concernant, notamment dans l'application des normes techniques et environnementales** ». On ne sait pas encore s'il faudra dire merci. Une chose est sûre, malgré les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités locales jamais accompagnés des crédits correspondants, les collectivités territoriales sont globalement peu endettées et présentent une situation financière saine. Est-ce à dire, que pour financer une partie des 15-20 milliards d'euros de « cadeaux fiscaux » à la clientèle électorale de l'UMP qui se pavane sur les yachts et est invitée à passer ses vacances dans les propriétés du patronat, il faudra appliquer la rigueur [terme consacré par la Ministre de l'économie] aux budgets des communes pour mieux revaloriser [terme en cour à l'Elysée et à Matignon] leurs actions ? Cela revient à considérer, que les « candidats de l'ouverture » qui figureront sur les listes de l'UMP ne seront sollicités que pour cautionner l'application du programme national du candidat à la présidentielle, décliné au niveau local par l'aggravation des injustices sociales.

Si la volonté de réconcilier les citoyens est un objectif estimable, il existe d'autres voies pour pratiquer l'ouverture autour d'un projet commun que celle du débauchage. Face à l'omniprésidence de l'UMP [Assemblée Nationale, Sénat, Conseil Constitutionnel, Justice, MEDEF, Médias,...] une base de résistance peut s'établir au niveau local avec le rassemblement des démocrates progressistes épris de justice sociale et de liberté pour établir un programme d'actions communes favorables à l'intérêt général.

L'avis du Président

Sarkozy

sur le maire d'Antony

«Sénant =Néant»

Citoyens à Antony brocarde souvent, et de manière parfois cruelle, le maire d'Antony, en conseil municipal. Nous avons souvent dit qu'après des maires d'une envergure certaine : Raymond Sibille et évidemment Patrick Devedjian, on était arrivé à un maire qui confond gestion comptable et vision d'avenir, lignes budgétaires et lignes d'horizon. Ce n'est pas très sympathique mais force est de constater qu'il n'a pas tout à fait (c'est un euphémisme) la carrure de ces prédécesseurs : s'abriter derrière les services techniques comme il le fait en toutes occasions (cinéma, rue Léon Blum) ne montre pas un charisme détonnant.

La majorité municipale essaye tant bien que mal de dire que le maire d'Antony « connaît ses dossiers » mais voilà qu'un renfort inattendu est venu conforter notre point de vue : celui du Président de la République, qui, comme chacun le sait, a un avis sur tout, et notamment, sur le maire d'Antony. Le 12 juillet 2007, il a remis à Sophie Devedjian la légion d'honneur « au titre de l'amitié » a-t-il dit, et aussi a-t-il concédé "parce qu'elle a payé un lourd tribut à la politique du fait de l'activité de son mari". Avouons-le, ce sont des titres de gloire que nous ne jugerons pas. Dans son discours à la récipiendaire, Nicolas Sarkozy lâche ceci, dans une lucidité sans doute non voulue : « *Après avoir servi dans différents ministères, vous avez décidé de mettre vos compétences au service de votre ville, en devenant la directrice de cabinet de son maire, qui est aussi votre mari.* » (*vous pouvez retrouver l'intégralité de ce discours sur le site de l'Elysée, www.elysee.fr*).

Ainsi, ce très bon connaisseur des Hauts de Seine qu'est Nicolas Sarkozy, et ce spécialiste du non cumul des mandats qu'il est aussi a rendu son verdict suprême : le maire d'Antony est Patrick Devedjian et le titulaire du poste actuel (en place depuis 2003) est un homme de paille, un prête-nom transparent... Ce n'est pas gentil mais avouons que le Président de la République a, en l'espèce, tenu un propos pertinentLa question qui se pose est désormais la suivante : Est-il possible de présenter aux municipales un élu qui même lorsqu'il est présent, est absent aux yeux de l'opposition et de l'UMP ? Réponse aux prochains épisodes...

Par ailleurs, il faut noter que Madame Devedjian a souhaité, pour des raisons privées, démissionner de son poste de directrice de cabinet du maire d'Antony. Sa démission, lui permettra, le cas échéant, de se présenter aux élections municipales de 2008 où on l'annonce déjà dans les rangs de l'Ump comme n°2. En revanche, il semblerait qu'un vent emporte Mesdames Renaud et Perchais, que les jeunes pousses turbulentes de la formation majoritaire voudraient pousser vers la sortie....

Rendez-vous sur le blog
de "Citoyens à Antony"
<http://citoyensantony.blogs.com>